

Syndicat Mixte de la Base de Loisirs  
de Saint-Quentin en Yvelines

N°2023-D38

**OBJET :** L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Demande crédits  
d'investissement Région:  
Etude d'adduction d'eau  
espace évènementiel

Le 05 avril à 17h30

Le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Base de Plein Air et de Loisirs de l'Étang de Saint-Quentin-en-Yvelines dite « île de loisirs » sous la présidence de Monsieur José CACHIN.

**Étaient présents :**

Mesdames Chantal CARDELEC, Sandrine GRANDGAMBE, Laurence BOULARAN, Pauline WINOCOUR-LEFEVRE, Colette GERGEN, Sylvie PIGANEAU

Monsieur José CACHIN

**Était absent excusé :**

Monsieur Karl OLIVE

**A donné pouvoir :**

Monsieur NASROU à Madame PIGANEAU

**CONSIDERANT** que l'île de loisirs était équipée d'une piscine à vague qu'il a fallu fermer en 2014 et que depuis l'arrêt de cette activité, un espace évènementiel a été créé ;

**CONSIDERANT** qu'il est utilisé pour accueillir des événements d'entreprises, de groupes et diverses manifestations tous publics, des journées rencontres sports mixtes et le villages sportif et culturel à destination des structures de jeunesse de l'Ile de France, qui sur la période de mai à octobre rassemble plus de 3 000 personnes

**CONSIDERANT** que l'alimentation en eau sanitaire des vestiaires et de la cafétéria dépend de la machinerie de la piscine et de ses trois cuves de 6 000 litres ;

**CONSIDERANT** que l'eau sert essentiellement aux sanitaires hommes et femmes, à la cafétéria et à l'espace commun des salariés et que les 18 000 litres d'eau doivent être purgés tous les ans ce qui représente un gaspillages colossal des fluides

**CONSIDERANT** que cette eau n'est pas consommable avant la purge des cuves ce qui nécessite l'achat de deux fontaines réfrigérées et filtrées pour avoir deux points d'eau consommable sur le site ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de faire réaliser par un bureau d'étude (l'atelier des fluides) un diagnostic qui donnera des préconisations de travaux ainsi qu'un chiffrage pour améliorer le dispositif d'alimentation d'eau de l'espace évènementiel et dans l'attente de ces travaux l'achat de deux fontaines à eau ;

**CONSIDERANT** que cette opération s'élève à 6 000 € TTC

Mbres en exercice : 9  
Quorum : 5  
Présents : 7  
Pouvoir : 1  
Suffrages exprimés : 6

**LE COMITE SYNDICAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE, avec 6 voix et 2 abstentions,**

**SOLLICITE** des crédits d'investissement auprès de la Région Ile de France, pour un montant de 6 000 €

**AUTORISE** le Président à signer tous documents utiles.



Fait à Trappes, le 05 avril 2023  
Le Président du Syndicat Mixte  
José CACHIN

